

20 mar 2013 -11:09

## Pauvreté infantile et parents isolés sont les thèmes centraux du 5ème Prix fédéral de Lutte contre la Pauvreté

BRUXELLES, 20/03/2013.- Maggie De Block, Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la Pauvreté, remettra pour la cinquième fois en mai 2013 le Prix fédéral de Lutte contre la Pauvreté.

Les enfants en situation de pauvreté et les parents isolés sont les thèmes retenus pour ce cinquième prix. Les associations et les personnes qui veulent concourir pour ce prix peuvent introduire un dossier auprès du SPP Intégration sociale jusqu'au 14 avril 2013.

L'objectif du Prix fédéral de Lutte contre la Pauvreté est de mettre en avant les efforts déployés par les associations et les personnes qui luttent contre la pauvreté. Les trois lauréats recevront chacun un chèque de 12.500 euros, tandis que six nominés remporteront chacun la somme de 1.250 euros.

Maggie De Block : « La lutte contre la pauvreté infantile est une priorité absolue de ma politique. En sortant les enfants de la pauvreté, j'espère en même temps briser la pauvreté générationnelle. » Il ressort d'un rapport d'Eurostat qu'en 2011, 23% des enfants belges de moins de 18 ans couraient un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. La moyenne européenne s'élevait alors à 27%.

Le second thème du cinquième Prix de Lutte contre la Pauvreté est « L'amélioration des conditions de vie des parents et des enfants issus de familles monoparentales ».

« Ce sont surtout les femmes isolées avec enfants qui rencontrent de plus en plus de difficultés en cette période économiquement difficile », explique Mme De Block. « Mais les hommes sont bien entendu eux aussi confrontés aux mêmes difficultés. J'espère donc que des projets très pratiques et efficaces seront proposés et qu'ils permettront d'effectivement améliorer la situation des parents isolés ou de leur proposer des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent plus fréquemment que les couples avec enfants. »

La remise des prix aura lieu le lundi 27 mai 2013.

Les candidats peuvent introduire leur dossier via le SPP Intégration sociale. Toutes les informations sont disponibles sur le site Web de l'administration via <http://www.mi-is.be>.

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie  
Sociale et Politique des Grandes Villes  
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 508 85 86  
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck  
Porte-parole  
+32 475 824 160  
+32 2 508 86 95  
[jan.deconinck@mi-is.be](mailto:jan.deconinck@mi-is.be)